

# Newsletter n°14 Spéciale visite Bureau CNO

Conseil régional de l'Ordre des Masseurs-Kinésithérapeutes du Centre-Val de Loire

#### **FLASH**

+++ URGENCE et ACCES DIRECT pour les entorses de chevilles et les lombalgies aigues : Indiscutablement une avancée pour la profession si les professionnels s'en empare.

Voir plus sur le site du CNO : http://www.ordremk.fr/

#### Dans ce numéro :

Notez ce rendez-vous : 21 novembre 14h – 18h CREPS de Bourges
Réunion d'information

- rendez-vous
- urgence

Notez ce rendez-vous : 21 novembre 14h – 18h CREPS de Bourges
Réunion d'information

(\*\*Recevoir des stagiaires et devenir tuteur de stage \*\*)

Plus d'information à venir par l'intermédiaire des CDO.

Edito 1-2

Visite du CNO : 2-5

- rencontres CRO-CDO

- Hôpital de Blois
- CPTS (Loir et Cher et Bourges)
- Rentrée E.U.M.K. Orléans
- MSP Orléans

## Rencontre au Conseil Régional

Message de Michel Arnal

Activités des élus

Edito

Chères consœurs, Chers confrères,

Notre Présidente nationale, accompagnée de trois membres de son Bureau, nous ont rendu visite les 3 et 4 septembre dernier.

Je remercie encore une fois nos élus nationaux de leur visite dans notre région et du temps d'écoute qu'ils nous ont consacré. Je remercie tous ceux qui ont participé à la bonne conduite de ces deux journées, Daniel Persillard, Etienne Panchout, Michel Puygrenier, Francis Ouairy, Éric Guelle mais aussi tous ceux qui ont participé à nos visites

Puygrenier, Francis Ouairy, Eric Guelle mais aussi tous ceux qui ont participé à nos visites et rencontres.

Je suis certain que nos élus nationaux ont pu se rendre compte de la situation dans une des régions parmi les plus touchées par le problème majeur de l'offre de soins : la désertification.

Le constat est évident par les chiffres mais aussi par ce que chacun de nous a pu expliquer de sa situation ou de celle de son entourage territorial.

J'ai presque envie de dire que cela a été aussi démontré par la faible participation à notre réunion publique (et même à celle de nos élus...). Nos consœurs et confrères, en général, ne voient pas l'intérêt de participer aux réflexions sur l'avenir de notre profession (dans le cadre ordinal comme dans celui syndical et autres). Ils débordent d'activités, certains bénéficient d'aides, certains même peuvent en profiter par effet d'aubaine... Sauf cas particulier ou conscience que les choses ne seront pas toujours aussi « roses », les professionnels pour l'instant n'ont aucune inquiétude qui pourrait les amener à vouloir se regrouper pour faire force. Pourquoi changer un système qui à leur titre individuel marche, la seule chose qu'ils pourraient même regretter c'est qu'il marche « trop ».

.../...

# **Editorial (suite)**

Pour faire face à la situation démographique, nous avons pu faire le tour des solutions envisagées que nous pouvons regrouper en trois parties :

1/ L'organisation des installations avec toutes les limites du système de « zonage », de la simple incitation qui apporte peu de fruits à l'éventuelle contrainte qui pour solutionner radicalement la question risque d'engendrer une disparité dans la qualité de l'offre de soins (que feront des praticiens contraints sur un territoire qu'ils refusent ?).

2/ La transformation acceptée, voulue, ou contrainte du mode d'exercice.

- La coordination interprofessionnelle des soins, écrite actuellement dans la loi et souhaitée par les générations formées à ce type d'exercice pose au côté d'avantages certains des questions qui doivent interpeler notre Ordre.
- lndépendance des professionnels face à l'administration, aux élus locaux aux autres professionnels de santé et autres...
- Confraternité et déontologie dans les structures (MSP, CPTS...) et autour des structures.
- Respect de la déontologie avec en particulier le maintien de la rigueur d'un exercice non-commercial
- Enfin et surtout, respect des patients et des usagers en général pour que chacun reçoive ce qui lui est dû en fonction des possibilités de la masso-kinésithérapie.

3/ Le développement de la formation des futurs praticiens sur les territoires où cela est nécessaire :

- Universitarisation de la formation.
- ♦ Promotion des stages sur l'ensemble du territoire.

Là, notre Région a une carte importante à jouer avec l'appui de tous les corps régionaux que nous avons vu regroupés lors de la rentrée inaugurale de l'Ecole Universitaire en Kinésithérapie.

F. Dusserre, Président,

# Visite des membres du bureau du CNO en région Centre Val de Loire

#### 3 septembre





Après une matinée de réunion au siège du CROMK à Orléans où la question des déserts médicaux a largement été abordée, les élus du CRO et les Présidents des 6 CDO, S.Refait (18), T.Buthon (28), P.Duhamel (36), P.Rivière (37), E.Panchout (41) et M.Puygrenier (45) ont accompagné la Présidente nationale, Pascale Mathieu et les membres de son bureau au Centre hospitalier Simone Veil de Blois où ils ont été accueillis par le Maire, Marc Gricourt.

.../...

Cette visite ainsi que les deux réunions qui ont suivi avaient été organisées par Etienne Panchout, Président du CDO 41.





Madame Arruga, cadre supérieure de santé du Centre hospitalier de Blois, a mené la visite du centre de rééducation fonctionnelle de l'hôpital et de son espace de balnéothérapie. L'occasion d'évoquer la situation de l'exercice salarié et d'échanger avec les kinésithérapeutes de l'hôpital.

Les élus du bureau ont également échangé avec les kinésithérapeutes de la Région lors d'une réunion publique.



De gauche à droite Gilles Marchiano (Sect Gén Adj), Pascale Mathieu (Présidende) Jean François Dumas (Sect Gén,) Michel Arnal (Vice-Président)

Ce fut en particulier, l'occasion de voir comment et pourquoi la région Centre Val de Loire est la plus impliquée dans la création de structures de coordination des soins, hier les MSP et aujourd'hui les CPST (Communauté Professionnelles Territoriales de Santé) et d'évoquer les avantages, mais aussi les limites et dangers de ce nouveau système d'offre de soins.



Présentation par la coordinatrice des CPTS du Loir et Cher

**Morgan Colas**, kinésithérapeute promoteur de la CPTS de Bourges a présenté un projet qui, dans le cadre de l'article 51 de la loi de financement de la sécurité sociale, permet d'organiser un système de garde assuré par des kinésithérapeutes pour des pathologies ostéo-articulaires.

Ce type de projet ne pourra être que conforté par l'annonce par la Ministre de la Santé de la possibilité d'un accès direct aux kinésithérapeutes, sous protocole, pour les patients atteints de lombalgie aiguë ou d'entorse de chevilles, avancée indiscutable pour la profession.

#### 4 septembre.

Lors de la seconde journée de déplacement en région Centre Val de Loire, les membres du bureau du CNOMK ont participé à la première rentrée à l'École Universitaire de Kinésithérapie du Centre-Val de Loire (EUKCVL) des étudiants en kinésithérapie





Au cours de cette cérémonie de rentrée sont intervenus Pascale Mathieu, présidente du Conseil national de l'ordre, Ary Bruand, président de l'université d'Orléans, Anne Leclercq, vice-présidente du Conseil régional du Centre-Val de Loire, Jacques Bergeau, conseiller pédagogique à l'Agence Régionale de Santé (ARS), le Professeur Henri Marret, vice-doyen de la faculté de médecine à Tours et Président du Collegium Santé Centre Val de Loire et Hadrien Thomas, président de la Fédération nationale des étudiants en kinésithérapie (FNEK). Pascale Mathieu a tenu à saluer cette première nationale. « L'Ordre des masseurs-kinésithérapeutes est fortement engagé en faveur de l'intégration de la formation des futurs kinésithérapeutes au sein de l'université. L'universitari-

engagé en faveur de l'intégration de la formation des futurs kinésithérapeutes au sein de l'université. L'université sation accompagne en effet positivement l'évolution de la profession. C'est pourquoi nous tenons à saluer et à mettre en lumière la réussite du projet mené en Centre-Val de Loire par le Conseil Régional et de multiples acteurs ».



A gauche Annabelle Couillandre directrice de l'EUKCVL, à sa gauche Etienne Panchout enseignant à l'EUKCVL et Président du CDO 41.



Reçu par Francis Ouairy, masseur-kinésithérapeute à la MSP orléanaise « Liliane Coupez » les élus ordinaux des bureaux du CNO et du CRO CVDL ainsi que Michel Puygrenier, Président du CDOMK 45 et à l'initiative de cette visite, ont rencontrés les confrères exerçant dans cette MSP.

Pour clore ces deux jours de visites, Pascale Mathieu, Jean-François Dumas et Francis Dusserre ont rencontré le président de la région Centre val de Loire, François Bonneau et sa vice-présidente Madame Anne Leclercq.



Photo Sylvain GIBEY Communication Conseil régional CVL

#### Pascale Mathieu et François Bonneau

Pascale Mathieu a salué l'engagement de la région Centre val de Loire et de son Président dans la formation des futures masseur-kinésithérapeutes, formation ouverte à près de 100 étudiants, formation maintenant universitaire et formation financée par le Conseil Régional, la présidente du CNOMK regrettant que cet exemple ; ne soit pas suivi par les autres régions.

Les interlocuteurs sont convenus que la crise démographique des professions de santé restait un problème majeur. Le Président François Bonneau a confirmé que le Conseil régional continuerait à suivre et aider les nouvelles structures et modes d'offres de soins pour améliorer encore l'attractivité régionale (MSP, CPTS, Urgences, stages pour les étudiants dans toute la Région.)

# Message de Michel ARNAL, Vice-président du CNO aux élus et professionnels de la Région Centre Val de Loire.

Un très grand merci pour votre accueil, votre organisation et la grande qualité des travaux et échanges que nous venons de partager lors de notre visite dans la région qui m'a élu au Conseil National.

Grâce à vous le bureau du Conseil National a pu prendre la mesure de nos spécificités régionales concernant notre profession. Les visites sur le terrain tant en milieu hospitalier qu'en milieu libéral ont permis de comprendre ce que vivent les confrères dans leur quotidien et ont également permis d'informer les professionnels du rôle et des missions incombant au Conseil de L'Ordre.

La sérénité de nos échanges est aussi un point remarquable que je tiens à souligner et de cette sérénité naît le partage et l'innovation. Oui les MSP et les CPTS ne sont que des outils avec leurs avantages mais aussi leurs inconvénients. En tant qu'ordinaux nous nous devons d'anticiper les nouvelles problématiques éthiques qui vont naître de ces nouvelles modalités d'exercice et grâce à nos témoins de ces nouvelles pratiques nous avons tous pu prendre la mesure des avantages et limites.

L'inauguration de l'école universitaire de kinésithérapie d'Orléans fut également un temps très important de notre déplacement. Oui l'ordre tenait à signifier fortement son soutien à cette création qui fut, nous le savons tous, un parcours compliqué pour l'ensemble de l'équipe pédagogique pilotée par Annabelle Coulliandre. Là aussi nos échanges ont permis de prendre la mesure des enjeux qu'il restait à parcourir: les stages seront probablement un point extrêmement important pour le rayonnement de cette formation universitaire. En organisant une grande réunion régionale sur la thématique des stages pour les étudiants le président du CROMK souligne à nouveau le soutien du conseil de l'ordre à l'organisation des stages sur la région. Je sais que chacun d'entre vous mobilisera les professionnels à venir débattre sur cette problématique.

Michel ARNAL -Vice-Président du Conseil National

# Agenda des élus. Missions de représentation

- Orléans Fédérations des URPS Centre Val de Loire le 14/02 : réunion présentation des CPTS
- Orléans CROMK le 28/02 : réunion de bureau.
- Paris CNO le 13/03: réunions des Présidents ordinaux.
- Orléans ORS Centre le 25/03 : Conseil d'administration.
- Orléans CROMK le 27/03 : réunion plénière.
- Paris CNO le 09/07 : réunion des trésoriers ordinaux
- Orléans DRDJSCS le 24/04 : Commission d'autorisations d'exercice.
- Orléans ORS Centre le 25/04 : Assemblée générale.
- Orléans ARS Centre le 30/04 : réunion du CRONDPS.
- Orléans CROMK le 10/05 : réunion de bureau.
- Paris CNO le 28/05 : inauguration des nouveaux locaux.
- La Motte Beuvron le 04/06 : réunion plénière et réunion de coordination avec les CDO.
- Orléans Tribunal administratif le 01/07 : audience CDPI.
- Orléans CROMK le 08/07 : Formation restreinte.
- Orléans DRDJSCS le 10/07 : Commission d'autorisations d'exercice.
- Orléans les 03 et 04/09 : réunion plénière en présence du Bureau CNO, visite Service rééducation Hôpital Blois, CPTS Blois, visite MSP Orléans, entretien avec F. Bonneau, Président de la Région Centre Val de Loire.
- Paris CNO le 12/09: Commission nationale permanente.
- Orléans DRDJSCS le 09/10 : Commission d'autorisations d'exercice.
- Paris CNO le 09/10 : Colloque CNO
- Paris CNO le 10/10 : réunion des Présidents ordinaux.